



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE 14 JANVIER 2023 A MARBOIS

ORDRE DU JOUR :

- . Constitution du Bureau
- . Constitution des Commissions
 - Commission Sentiers
 - Commission Séjours
 - Commission Communication
- . Réflexion sur la constitution d'une Caisse de solidarité.
- . Questions diverses
- . Clôture



Le 7 janvier 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association REVEIL DE LA VALLEE DU VOLP (ARVV) a procédé, entre autres points de son ordre du jour, à la désignation des membres de son Conseil d'Administration. Les 11 candidats ont été élus par l'Assemblée.

Le 14 janvier 2023, à 14 heures, les membres du Conseil d'Administration de l'ARVV se sont réunis à Marbois 09230-CONTRAZY, sur convocation du Président sortant, Christian TORRELL.

Etaient présents : Christian TORRELL, Jacques ROUSSEAU, Marianne BON, Didier DAVID, Chantal MEIRIEU, Vianney DOUBLIER, Mike BESGROVE et Daniel BEYNE.

Etaient absents excusés : Jean-Louis LACANAL, Sylvie LACANAL et Dany SEGUY.

L'ordre du jour a été rappelé par le président. A l'issue des débats qui ont suivi, les différents points de l'ordre du jour ont été mis au vote.

1. CONSTITUTION DU BUREAU

Christian TORRELL se déclare candidat au renouvellement de son mandat de Président.

Jacques ROUSSEAU se déclare candidat au renouvellement de son mandat de Trésorier. Il se déclare disposé à assurer les fonctions de Secrétaire *ad intérim*, dans l'attente du retour de Jean-Louis LACANAL.

Daniel BEYNE propose son renouvellement au poste de Trésorier-adjoint.

Marianne BON se déclare candidate au poste de Secrétaire-adjointe.

Plus personne ne se portant candidat, le Conseil passe au vote.

Le Conseil d'Administration désigne le Bureau de l'Association, ainsi constitué :

- **Président : Christian TORRELL,**
- **Trésorier : Jacques ROUSSEAU,**
- **Trésorier-adjoint : Daniel BEYNE,**
- **Secrétaire : Jacques ROUSSEAU,**
- **Secrétaire-adjointe : Marianne BON.**



2. CONSTITUTION DES COMMISSIONS

a. COMMISSION SENTIERS

Plusieurs administrateurs acceptent de participer aux travaux de cette commission :

- Christian TORRELL,
- Didier DAVID,
- Jacques ROUSSEAU,
- Vianney DOUBLIER.

Didier DAVID se propose comme animateur de la Commission. A ce titre, il coordonne les travaux de la Commission et assure le lien avec les municipalités, avec l'appui des Référents-sentiers, afin de valider les itinéraires retenus et proposer l'organisation des chantiers de débroussaillage.

Jacques ROUSSEAU propose de structurer les travaux de la Commission autour du projet SENTIER DES PETITES PYRENEES, dont il rappelle l'importance et le rôle de « fil rouge ». Le Conseil valide cette proposition.

La Commission se réunira pour définir un plan d'action fin janvier 2023, au retour de Christian TORRELL.

b. COMMISSION SEJOURS

Plusieurs administrateurs acceptent de participer aux travaux de cette commission :

- Jacques ROUSSEAU,
- Marianne BON,
- Dany SEGUY,
- Vianney DOUBLIER

Nicole de GOUTTES, non administratrice, se propose pour participer aux travaux de la Commission.

Jacques ROUSSEAU se propose comme animateur de la Commission. A ce titre, il coordonne les travaux de la Commission, dont le rôle est de proposer au Conseil l'organisation de séjours. Le Conseil valide les principes suivants :

- 2 séjours par an, un au printemps, un en automne,
- Durée 1 semaine,
- Environ 20 participants,
- Programme mixte randonnée/tourisme.

Marianne BON se déclare volontaire pour participer aux reconnaissances avec Jacques ROUSSEAU.

Jacques ROUSSEAU rappelle qu'il n'y a que 15 inscrits au séjour de juin 2023 à ROSAS. Il est en contact avec l'organisateur (HOTANSA) pour voir si l'on peut maintenir le



ASSOCIATION REVEIL DE LA VALLEE DU VOLP

séjour aux conditions prévues par contrat, bien que les participants ne soient que 15 au lieu des 20 prévus. Le Conseil se déclare prêt à accepter une réduction d'une journée d'accompagnateur (4 au lieu de 5) si les tarifs sont inchangés.

Concernant le séjour automne 2023, Jacques ROUSSEAU rappelle au Conseil que 2 destinations restent en lice sur les 9 qu'il a étudiées : VIC S/CERE dans le Cantal et LLO dans les PO. Il recontacte les deux sites afin de tenter de négocier les meilleures conditions et réunira la Commission afin de procéder à la sélection à Présenter au Conseil.

c. COMMISSION SEJOURS

La communication de l'Association repose sur 3 piliers :

- Le site internet,
- La newsletter,
- La page facebook.

Sur cette base, se constitue une Commission Communication, composée de :

- Daniel BEYNE, en charge de la page facebook,
- Vianney DOUBLIER, en charge des pages rando et des agendas,
- Jacques ROUSSEAU, en charge de l'édito de la newsletter,
- Marianne BON, en charge de fournir les infos de la newsletter,
- Mike BESGROVE, en charge de la coordination et la mise en ligne,
- Jean-Louis LACANAL, en qualité de superviseur de l'ensemble.

3. CAISSE DE SOLIDARITE

Le Président TORRELL soumet au Conseil le principe d'une Caisse Solidarité, destinée à aider financièrement les adhérents aux revenus les plus modestes à participer aux activités organisées par l'ARVV et en particulier aux séjours.

Le Conseil décide de constituer un Comité de réflexion sur le sujet, composé de :

- Christian TORRELL,
- Chantal MEIRIEU,
- Dany SEGUY.

Il aura en charge de définir les conditions et les modalités d'accès à la caisse de solidarité, son mode d'alimentation, ainsi qu'un calendrier de mise en place.

---oOo---



ASSOCIATION REVEIL DE LA VALLEE DU VOLP

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le secrétaire de séance.

A MARBOIS, le 14 janvier 2023

Le Président de séance

Christian TORRELL

Le secrétaire de séance

Jacques ROUSSEAU